



Rennes le 4 juillet 2012

Objet : Audience (Bilangue anglais-Turc au collège E Zola)

Monsieur le Recteur ;

Une manifestation a eu lieu devant le rectorat ce mercredi 4 juillet à 14h30.

Son objet était le maintien de la section bilangue anglais-turc au collège Emile Zola de Rennes.

La CGT Educ Action 35 tenait à vous remercier d'avoir reçu une délégation qui a pu exposer de nouveau son argumentaire et ses doléances. Voilà déjà plusieurs mois que les parents d'élèves, les enseignants de la cité scolaire de Zola, la communauté turque rennaise et les syndicats travaillent à assurer la pérennité de la section bilangue anglais –turc au collège Zola.

Si les arguments réciproques ont peu évolué nous avons réussi avec sincérité et honnêteté à cerner 2 axes fondamentaux qui détermineront l'avenir et la vie de cette langue sur Rennes :

1) Le caractère unique de cette section.

- Il est unique dans l'académie (et même en France) et n'existe que dans le public.
- Il concerne un tout petit nombre d'élèves (une douzaine par rentrée de 6ème)

2) Le besoin d'une exception dérogatoire

- Cette « petite » section ne peut vivre que si elle regroupe les enfants venant de plusieurs secteurs de la ville.
- Son positionnement à Zola (dans un premier temps) mais au centre de la ville pour résumer, est nécessaire pour offrir un accès équidistant aux familles.
- Pour cela ; élaborer une sous-catégorie au critère 7 des dérogations (« exception turque » pour raison de viabilité de la section et des petits effectifs concernés . . . nous parlons là d'un nombre de dérogations qui tient sur les doigts d'une main !) nous paraît envisageable et défendable. Ce critère de « survie » de certaines options ou langues pourrait même être une piste à suivre pour d'autres disciplines pour lesquelles le recrutement est difficile.

Enfin, nous pensons que notre académie doit se saisir avec fierté de cette particularité bretonne (encore une) qui fait que notre système scolaire public arrive à créer et faire vivre des enseignement rares mais recherchés. Il n'est pas acceptable de faire porter aux parents d'élèves la seule responsabilité de la disparition en septembre de la 6ème bilangue sous prétexte qu'ils refusent à leurs enfants de les faire traverser la ville matin et soir.

L'académie a construit quelque chose de viable il y a quelques années. Nous espérons que vous ne rompez pas le fil qui a été tissé. Au bout de ce fil il y a les espoirs d'une langue, de familles, d'une communauté impliquée dans l'école publique et une collègue enseignante isolée.

Parents et enseignants s'apprêtent à passer un été dans l'attente et l'anxiété. Nous ne doutons pas que vous nous tiendrez informé des évolutions de ce dossier pour que chacun puisse s'organiser à temps pour la rentrée.

Respectueusement.

Pour les membres du bureau de la CGT Educ Action 35
Dominique Gautier-Le bronze (Secrétaire Départemental)

CGT Educ'Action 35 ☐☐ 8, rue ST Louis CS 36429 35064 RENNES Cedex ☐☐
☐☐ mail : sdencgt35@gmail.com ☐☐ <http://cgt-educaction35.over-blog.com> ☐☐